Optimisation des outils fonciers pour la protection et la restauration de la biodiversité

Dossier de

de /> la rédaction de H2o September 2025

Â

La mission sur la valorisation et l'optimisation des outils fonciers pour la protection et la restauration de la biodiversité a été motivée par le besoin d'un état des lieux global de la mise en œuvre des obligations réelles environnementales (OF depuis leur création en 2016. Elle procà de à une analyse de l'ensemble des leviers économiques, financiers, réqlementaires et fiscaux à mobiliser pour la protection et la restauration de la biodiversité sur les espaces naturels et agricoles. Les ORE, outil nouveau dans le paysage de dispositifs de protection de la biodiversité bien encombré, est un contrat "souple" entre un propriétaire foncier privé et un cocontractant avec des clauses libres. Elle a pour premier objectif d'installer, dans la dur©e, un certain niveau de protection tant pour les habitats naturels que pour les espà ces qu'ils sont susceptibles d'abriter, sur un espace choisi par le propriétaire. Trois constats saillants sont à faire sur les ORE : une absence de portage politique et technique global, une compréhension juridique faible voire erronée par de nombreux acteurs et une insuffisance de communication, notamment à destination du monde agricole. La mission dresse un bilan des ORE et de proposer des pistes pour am\(\tilde{A} \) (liorer et faciliter leur d\(\tilde{A} \) (veloppement, comme un examen des éIéments techniques susceptibles d'éclairer et d'améliorer l'appropriation des ORE par chacun des acteurs, qu'il s'agisse de d\tilde{A}@marches patrimoniales ou de compensation des incidences des plans, programmes et projets sur l'environnement. Une meilleure appropriation et un développement plus soutenu des ORE pourraient résider dans le recours à des dispositifs fiscaux existants (fiscalité des sites Natura 2000, des zones humides, forestià res, mais aussi agricoles) en recourant à une fiscalité expérimentale pour les ORE sur le modà le des zones humides et dans un second temps avec une approche fiscale globale dans l'hypothà se d'un rééquilibrage de la fiscalité en faveur de la biodiversité. Le niveau d'ambition du d©ploiement des ORE ne pourra augmenter qu'avec une volont© partag©e d'une ing©nierie territoriale d'accompagnement et de suivi et sa réussite dépendra aussi d'un portage politique national fort.

IGEDD